

MAIRIE

DE



rue Général de Gaulle
09400 SURBA
Tél. 05 61 05 88 57
commune@mairie-surba.fr

COMPTE RENDU DE LA

REUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION du 01 juillet 2021

Le 1^{er} juillet 2021 à 20h 30, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur MARROT Georges, Adjoint au MAIRE DE SURBA.

Membres présents : Mmes BABY Maryline, BILERI Conception, FOURNIE Sonia, JASPARD Eliane, MARTIN-PIVATO Gisèle, TESTA Marie-Thérèse,

Mrs MARROT Georges, MIONI Christophe, PALACIOS Christophe.

Membres absents : Mrs AYCHET Henri, AMARDEILH Dominique,

Procurations : Mr AYCHET Henri à M. MARROT Georges et M. AMARDEILH Dominique à Mme MARTIN PIVATO Gisèle.

Date de la convocation : 23/06/2021.

Secrétaire : Mme BABY Maryline.

Le quorum étant atteint, Mr MARROT Georges, adjoint au Maire ouvre la séance et remplace M. le Maire pendant son absence ;

• **Approbation du dernier Compte rendu,**
Approuvé à l'unanimité.

• **Dossier adressage.**

Dans le cadre du dossier adressage de la Commune, certaines voies de Surba ont été nommées ou leur nom a été précisé. Ces informations vont être envoyées à La Poste afin de commencer l'adressage de chaque habitation de la commune. Une fois ce travail fait, des devis seront demandés pour les plaques des numéros et les panneaux des rues.

• **Point sur les travaux :**

- 1 - Salle polyvalente : Ragréage du sol terminé et pose des canalisations d'eau à l'intérieur faite,
- 2 - Une panne du tracteur-tondeuse a retardé certains travaux d'entretien : la panne a été réparée et la tonte pourra reprendre rapidement,
- 3 - Aire de jeux : un siège du tourniquet a été enlevé ; une vérification doit être faite pour sécuriser le jeu,

• **Blocs d'escalade :**

Mr AYCHET a pris contact avec les différents partenaires : la gestion du site fait partie de la compétence de la communauté de commune qui va donc accompagner la suite de la mise en place du site.

- **Contrat d'énergie,**

Edf n'ayant plus le monopole de l'énergie au niveau des collectivités, les communes ont obligation de passer un appel d'offre pour renouveler leur contrat d'énergie.

Pour cela, la commune de Surba fera appel à un bureau d'étude : Sté Energie France – rémunéré par l'Union Européenne –

On peut préciser qu'en 2020, le montant de la facture d'électricité de la commune était de 7 076 €.

- **Couverture appareils de défense contre incendie,**

En 2019, une convention a été passée entre le maire et le syndicat des eaux du Sabarthès.

Il semblerait que le nombre de poteaux incendie soit supérieur au nombre réel de poteaux sur la commune.

De plus, le nombre de constructions dans la commune ayant augmenté, une révision de la convention sera demandée afin de vérifier le nombre, l'état des bornes et en contrôler le débit.

- **Informations :**

1 - Une demande d'un particulier a été faite à la mairie pour une installation d'une chèvrerie.

2 - Un commerçant ambulant en épicerie générale se propose de passer dans le village.

- **Questions diverses :**

- Course cycliste « Haute Route des Pyrénées » passant à Surba le jeudi 8 juillet : prévoir le nombre de personnes pour la sécurité de 8h à 9h,

- Tour de France : mardi 13 juillet : prévoir des barrières pour placer sur les carrefours,

- Demande de subvention pour une association basée à Tarascon : la FNACA (9 pour – 1 contre – 1 abstention). Montant de la subvention : 50 € (10 pour – 1 abstention),

- Demande émanant de la Mairie de RABAT concernant une participation financière pour les repas de cantine concernant les élèves scolarisés à l'école de Banat. Le conseil municipal avait déjà statué sur ce problème suite à la demande d'une famille. Il n'a pas souhaité modifier la décision déjà prise et ne donne pas son accord,

- Remerciements des familles, suite aux condoléances adressées par le conseil municipal, après les récents décès,

- Proposition de réunir à nouveau tous les administrés lors d'une cérémonie particulière. Accord de l'Assemblée en fonction des contraintes sanitaires.

BABY Maryline



MARROT Georges

